

L'INDISSOLUBILITÉ DU MARIAGE ou: LE COUPLE: UNE STRUCTURE INSÉPARABLE (résumé)

La permanence du mariage et son indissolubilité

Le Christianisme est la seule religion qui reconnaît le mariage comme une institution.

La Bible parle de **trois institutions**: Le mariage, **Le gouvernement** et L'Eglise. Le mariage est donc la première et la plus vieille des trois grandes institutions divines

D'après l'enseignement de la Bible, le mariage est une institution **permanente**.

La première définition du mariage est indiquée dans (GEN 2:24): « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair »

Ce que dit ce verset de manière implicite montre que nous devons insister sur le mot « **une** » dans ce verset. Ce mot est le même que celui employé pour décrire **l'unité absolue de Dieu**

« Ecoute, Israël! l'Éternel, notre Dieu, l'Éternel est un. » Tout comme l'unité au sein de la Trinité est indissoluble et permanente.

L'indissolubilité du mariage est étayée et confirmée dans le Nouveau Testament, notamment par le Seigneur Jésus et par l'apôtre Paul.

Le mariage selon la conception de Dieu est donc clairement une union entre deux personnes de sexe opposé – jamais entre deux hommes ou deux femmes. **« N'avez-vous pas lu que Celui qui les a faits, dès le commencement les a faits mâle et femelle, et qu'il dit, C'est pourquoi, l'homme laissera son père et sa mère et sera uni à sa femme; et les deux seront une seule chair? » (vv. 4-5).**

Les deux partenaires fusionnent en une nouvelle entité qui a un caractère permanent.

Le mariage, une institution divine

Il y a des gens qui disent: « Mais après coup, ce n'est pas Dieu qui nous a joints, moi et mon conjoint. Nous n'étions pas chrétiens, pas convertis quand nous nous sommes mariés. J'ai donc le droit de divorcer. »

Mais l'expression « **ce que Dieu a joint** » doit être comprise dans le sens qu'en contractant un mariage, on accepte consciemment ou inconsciemment une institution divine.

Étant **'une seule chair'** inclut l'union sexuelle d'un mari et de son épouse (cf. **GEN 2:24**), mais c'est plus que cela, parce que cela signifie qu'ils ont quitté le foyer de leurs parents (conformément à **GEN 2:24**), et ils ont établi une nouvelle famille, de telle façon que leur toute première responsabilité humaine est maintenant l'un à l'égard de l'autre, avant toute autre personne. »

La répudiation

« Mais Je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité, et qui en épouse une autre, commet un adultère » (v. 9).

En principe Jésus n'avance qu'une clause pour terminer une relation conjugale: **l'infidélité**. En grec: **porneia**. Ce mot est employé vingt-six fois dans le NT et a la signification de:

Impudicité, infidélité, prostitution -Relation sexuelle illicite -Adultère, fornication, etc.

La réponse du Seigneur nous fait clairement comprendre que l'intention de Dieu dès le commencement était **la permanence de l'union conjugale**. Celle-ci est censée durer toute la vie.

En conclusion, le mariage biblique est considéré non comme un contrat, mais comme une alliance – une alliance permanente, indissoluble.

Notre Dieu est un Dieu d'alliance. La notion d'alliance implique une relation permanente, empreinte de sacrifices. **« pour le meilleur et pour le pire, en santé et en maladie, etc., jusqu'à ce que la mort nous sépare ».**